

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01946 Numéro SIREN : 851 713 115 Nom ou dénomination : 44 IMMO

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2023 sous le numéro de dépôt 9030

44 IMMO

Déposé au Grefte
le 30 MAI 2023
sous le N° 9030
RCS N° 1981946

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 10 000 €
Siège 20, rue Alexandre Goupil
44700 ORVAULT
851 713 115 RCS NANTES

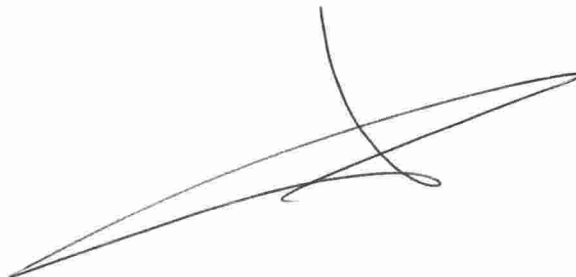
COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2022

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

M. Erwan GROLIER

M. Anthony CHRETIEN

Gérants



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 44 IMMO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		20 rue Alexandre Goupil 44700 ORVAULT		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		8 5 1 7 1 3 1 1 5 0 0 0 1 8		Néant ☐		*	
				Exercice N clos le,		31/12/2022	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	42 950	17 023	25 926
		Fonds commercial (1)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	225 271	57 291	167 979
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	10 900		10 900
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	8 240		8 240
TOTAL (II)		BJ	BK	287 361	74 315	213 046	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	17 948		17 948
		Autres créances (3)	BZ	CA	58 078		58 078
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE			
Disponibilités		CF	CG	272 661		272 661	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	7 935		7 935	
	TOTAL (III)	CJ	CK	356 624		356 624	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	643 985	74 315	569 670	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SARL 44 IMMO		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)			DA	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	143 569	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(32 566)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	122 002	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	250 148	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	29 606	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	61 928	
	Dettes fiscales et sociales			DY	105 984	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	447 667		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	569 670		
RENOVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Ecart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	258 931
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 44 IMMO

Néant ☐ *

		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF
		FG	1 193 734	FH	FI 1 193 734
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 193 734	FK	FL 1 193 734
	Production stockée*				FM
	Production immobilisée*				FN
	Subventions d'exploitation				FO 43 924
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP
	Autres produits (1) (11)				FQ 16
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 1 237 675
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS
	Variation de stock (marchandises)*				FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 495 951
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX 7 886
	Salaires et traitements*				FY 621 602
	Charges sociales (10)				FZ 105 407
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions* Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions				GA 39 119
					GB
					GC
	Autres charges (12)				GD
					GE 315
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF 1 270 282
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG (32 606)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM
	Différences positives de change				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO
	Total des produits financiers (V)				GP
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR 2 469
	Différences négatives de change				GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
	Total des charges financières (VI)				GU 2 469
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV (2 469)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW (35 075)

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SARL 44 IMMONéant ☐ *

		Exercice N																
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA																
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	3 500															
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC																
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 500															
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE																
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	2 971															
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG																
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	2 971															
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	528															
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ																
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(1 980)															
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 241 175															
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	1 273 742															
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(32 566)															
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO																
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY															
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG															
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP															
		- Crédit-bail immobilier	HQ															
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH																
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ																
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK																
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX	3 300															
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC																
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD															
	(9) Dont transferts de charges	A1																
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2																
	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5																	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3																
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4																
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	<table border="1"> <tr> <td>facultatives</td> <td>A6</td> <td>obligatoires</td> <td>A9</td> </tr> <tr> <td>Dont cotisations facultatives Madelin</td> <td>A7</td> <td>Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite</td> <td>A8</td> </tr> </table>		facultatives	A6	obligatoires	A9	Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8							
facultatives	A6	obligatoires	A9															
Dont cotisations facultatives Madelin	A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8															
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges exceptionnelles</th> <th>Produits exceptionnels</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Valeurs comptables des éléments d'actif cédés</td> <td>2 971</td> </tr> <tr> <td>Produits des cessions d'éléments d'actif</td> <td>3 500</td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Exercice N		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	2 971	Produits des cessions d'éléments d'actif	3 500								
Exercice N																		
Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels																	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	2 971																	
Produits des cessions d'éléments d'actif	3 500																	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Exercice N</th> </tr> <tr> <th>Charges antérieures</th> <th>Produits antérieurs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>		Exercice N		Charges antérieures	Produits antérieurs												
Exercice N																		
Charges antérieures	Produits antérieurs																	

Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SARL 44 IMMO											Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
							1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
							2		3			
INCRP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	23 150	KE		KF	19 800
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	81 932	KW		KX	50 170	
		Matériel de transport *				KY	5 057	KZ		LA	30 400	
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	33 200	LC		LD	29 567	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes						LK		LL		LM	
	TOTAL III					LN	120 190	LO		LP	110 138	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	10 900	8V		8W	
		Autres titres immobilisés					IP		IR		IS	
Prêts et autres immobilisations financières					IT	6 840	IU		IV	1 400		
TOTAL IV					LQ	17 740	LR		LS	1 400		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	161 080	0H		0J	131 338		
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
					par virement de poste à poste			3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
					1			4				
INCRP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN		C0		D0		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO		LV		LW	42 950	IX	
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	132 103	MO		
		Matériel de transport		IV		MP	5 057	MQ	30 400	MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	62 768	MU		
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III			IY		NG	5 057	NH	225 271	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U		M7		0W		
	Autres participations			I0		0X		0Y	10 900	0Z		
	Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F	8 240	2G		
	TOTAL IV			I3								

Exercice N clos le : 31/12/2022

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL 44 IMMO

Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l’exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SARL 44 IMMO</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement			CY		EL		EM		EN		
Fonds commercial			RE		RF		RI		RJ		
Autres immobilisations incorporelles			PE	9 110	PF	7 913	PG		PH	17 023	
TOTAL I			RK	9 110	RM	7 913	RN		RO	17 023	
Terrains			PI		PJ		PK		PL		
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ		QA		QB		QC		
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers	QD	13 949	QE	13 229	QF		QG	27 178		
	Matériel de transport	QH	1 267	QI	3 198	QJ	2 086	QK	2 380		
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	12 954	QM	14 778	QN		QO	27 732		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II			QU	28 171	QV	31 206	QW	2 086	QX	57 291	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN	37 281	ØP	39 119	ØQ	2 086	ØR	74 315	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS				REPRISES				Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III		NL			NM			NO			
Total général (I+II+III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY	Total général non ventilé (NW-NY)			NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8		
Primes de remboursement des obligations							SP		SR		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL 44 IMMONéant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
TOTAL I		3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
TOTAL II		5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III		7B	TY	TZ	UA
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

44 IMMO

Société A Responsabilité Limitée
Au capital de 10 000 €
Siège 20, rue Alexandre Goupil
44700 ORVAULT
851 713 115 RCS NANTES

ATTESTATION

1. PROPOSITION D'AFFECTATION DE RESULTATS SOUMISE A L'AGO DU 26 MAI 2023

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition du gérant, **DECIDE** d'affecter comme suit la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à (32 566,86) Euros :

➤ Perte de l'exercice clos le 31.12.2022		-32 566,86 €
➤ Au compte « Report à nouveau » Qui s'élève ainsi à -32 566,86 €	-32 566,86 €	
TOTAL	-32 566,86 €	-32 566,86 €

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale **PREND ACTE** que la société n'a procédé à aucune distribution de dividende depuis sa constitution.

2. RESOLUTION D'AFFECTATION VOTEE

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, sur la proposition du gérant, **DECIDE** d'affecter comme suit la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2022 s'élevant à (32 566,86) Euros :

AC 

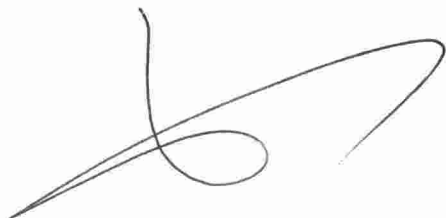
➤ Perte de l'exercice clos le 31.12.2022		-32 566,86 €
➤ Au compte « Report à nouveau »	-32 566,86 €	
Qui s'élève ainsi à -32 566,86 €		
TOTAL	-32 566,86 €	-32 566,86 €

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale **PREND ACTE** que la société n'a procédé à aucune distribution de dividende depuis sa constitution.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE

Fait à ORVAULT
le 26 mai 2023

M. Erwan GROLIER
Gérant



M. Anthony CHRETIEN
Gérant



AC AB

SAINT-GAL
AVOCAT



Sophie
SAINT-GAL

SPÉCIALISTE EN
DROIT DES SOCIÉTÉS

DESS
Droit des Affaires

DJCE RENNES
Certificat
Droit des Sociétés



N/REF : SSG/VAB/

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

Service dépôt des comptes annuels

2 bis quai François Mitterrand

BP 86209

44262 NANTES Cedex2

NANTES, le 26 mai 2023

OBJET : DEPOT DES COMPTES « 44 IMMO »

Assistante en charge du dossier : Mme BOURDON, n° direct : 02.85.52.84.48

Maître

En application des dispositions de l'article L 232-22 du Code de Commerce, nous vous adressons ci-joint concernant la société 44 IMMO, les documents suivants :

- ♦ Comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022,
- ♦ Attestation d'affectation de résultats et résolution d'affectation votée.

Vous trouverez également ci-joint un chèque d'un montant de **45.02 €** correspondant au coût de la formalité.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions de recevoir, Maître, nos salutations distinguées.

Sophie SAINT GAL

s.saintgal@saintgal-avocat.fr

33 rue de Strasbourg
44000 Nantes

T. 02 85 52 84 48
www.saintgal-avocat.fr

Case Palais 207

SARL au capital
de 10 000 Euros

800 347 791
RCS NANTES

SIRET
800 347 791 00033

I VA INTRACOMMUNAUTAIRE
FR 578 00 34 7791